

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 15 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DU 36 - DDCT Signature du protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) parisien (13^e, 18^e, 19^e et 20^e).

**MM. Jean-Louis MISSIKA, Jacques BAUDRIER
et M^{me} Colombe BROSSEL, rapporteurs**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 4^o et L.2122-23 ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.421-1 et suivants ;

Vu le contrat de ville signé le 7 mai 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) parisien ;

Vu l'avis du Conseil du 13^e arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 19^e arrondissement, en date du 29 novembre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 20^e arrondissement, en date du 29 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Messieurs Jean-Louis MISSIKA, Jacques BAUDRIER, au nom de la 5^e Commission, et Madame Colombe BROSSEL, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) parisien.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO